

**Relevé de décisions du Conseil culturel du CIAM UT2J
du 19 octobre 2023**

Le Conseil culturel du CIAM UT2J

Vu le Code de l'Éducation,
Vu les statuts de l'université,
Vu les statuts du CIAM UT2J,

Après avoir délibéré, décide :

Décision n° 1 : Compte rendu de la séance du Conseil culturel du 1^{er} juin 2023

Adopté à l'unanimité des 15 présents ou représentés
(15 pour, 0 contre, 0 abstention, 0 NPPAV)

Décision n° 2 : MCC (Modalités de contrôle des connaissances) - UE optionnelles et d'Ouverture Culture 2023-2024

Adoptées à l'unanimité des 15 présents ou représentés
(15 pour, 0 contre, 0 abstention, 0 NPPAV)

Décision n° 3 : Appel à candidatures étudiantes : 1 représentant.e des foyers

L'appel est infructueux. Un nouvel appel à candidatures sera lancé pour le prochain Conseil culturel du CIAM UT2J.

Décision n° 4 : Présentation du budget prévisionnel 2024

Adoptée à l'unanimité des 15 présents ou représentés
(15 pour, 0 contre, 0 abstention, 0 NPPAV)

Toulouse, le 19/10/2023

Pour la Présidente

Émeline Jouve

Vice-présidente déléguée à la Culture

